

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 9 juillet 2021</b>	<b>N° 2021-344</b>

Convocation du 2 juillet 2021

Aujourd'hui vendredi 9 juillet 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-François EGRON  
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Isabelle RAMI  
M. Dominique ALCALA à M. Fabrice MORETTI  
Mme Christine BONNEFOY à M. Michel LABARDIN  
M. Olivier CAZAUX à Mme Isabelle RAMI  
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Fabienne DUMAS à M. Patrick BOBET  
M. Maxime GHESQUIERE à M. Radouane-Cyrille JABER  
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Radouane-Cyrille JABER  
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON  
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG  
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT  
M. Patrick PUJOL à M. Christophe DUPRAT  
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOLET  
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Typhaine CORNACCHIARI  
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 12h50 à 14h30  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 15h40  
M. Bernard Louis BLANC à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 13h15  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h15 à 14h30  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 15h55  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h  
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES de 13h25 à 14h30  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY de 11h15 à 14h30  
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 11h30  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 13h15  
M. Didier CUGY à M. Stéphane GOMOT à partir de 15h20  
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 14h30  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 13h15  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30  
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Benoît RAUTUREAU de 12h05 à 14h30  
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU jusqu'à 10h20  
M. Guillaume MARI à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h20  
M. Stéphane MARI à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 13h00  
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 14h30  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 14h30

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 9 juillet 2021</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Haute qualité de vie  <b>Direction Prévention et Gestion des Déchets</b>	<b>N° 2021-344</b>

---

## **Coopération territoriale - Traitement des déchets ménagers et assimilés - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Patrick LABESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la coopération territoriale, les enjeux de réduction de la production des déchets ménagers et assimilés et de maîtrise du traitement des déchets sont partagés avec les territoires voisins.

Avec Bordeaux Métropole, les intercommunalités girondines et les syndicats de collecte et traitement des déchets partagent donc une volonté commune de s'associer pour réfléchir à un schéma à long terme sur le traitement des déchets.

Il est donc proposé le lancement conjoint d'une étude d'opportunité sur les modes de traitement à l'échelle du territoire et de maîtrise des exutoires. Ce lancement interviendrait en Septembre 2021 pour un rendu en 2022.

L'objet de cette étude d'opportunité est de donner aux élus des éléments d'aide à la décision pour poursuivre la démarche :

- en faisant le diagnostic des besoins de traitement et des projets dans les départements limitrophes, qui pourraient être intéressés par des synergies/mutualisation ;
- en identifiant les solutions techniques de pré-traitement et de traitement éprouvées avec valorisation ;
- en proposant des scénarios qui intégreront les différentes hypothèses de Bordeaux Métropole concernant l'avenir des UVE (unité de valorisation énergétique) de Bègles et Cenon et les opportunités de synergies avec des départements voisins ;
- en étudiant le cadre technique, juridique et économique des scénarios de coopération en matière d'autonomie de traitement des déchets résiduels ;
- en élaborant des recommandations pour faire évoluer la planification inscrite au plan régional.

Le SMICVAL (Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et la Valorisation), pilote de cette démarche, assurera l'ensemble des démarches afférentes (consultation, recherche de financement, commande, paiement du prestataire, etc.). Les intercommunalités, parties prenantes de l'étude, participent, à ce titre, techniquement et financièrement.

La consultation pourra se faire dans le cadre d'un groupement de commande (un projet de convention est joint en annexe) .

Le coût total de l'étude est estimé à 48 000 € TTC. Le plan de financement proposé est le suivant :

- recherche de subventions de l'Ademe et de la Région ;
- prise en charge du reste par les collectivités selon une répartition basée sur leur population municipale INSEE parue au 01/01/2021.

Il est donc proposé que Bordeaux Métropole, sous réserve des subventions obtenues et du vote du budget de 2022, contribue à cette étude à hauteur de 25 000 € TTC maximum.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020,

**VU** le Code Général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de la commande publique, notamment l'article 2113,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la proposition de participation à une étude technique avec les syndicats et collectivités voisins répond aux enjeux de Bordeaux Métropole de développement d'une coopération territoriale et à ceux relatifs au traitement des déchets ménagers et assimilés

#### **DECIDE**

**Article 1 :** d'autoriser la participation de Bordeaux Métropole à une étude d'opportunité portant sur le traitement des déchets, à hauteur maximum de 25 000 euros TTC ;

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte relatif à sa mise en œuvre.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 9 juillet 2021

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>15 JUILLET 2021</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Patrick LABESSE
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>15 JUILLET 2021</b>	